

Département du Val d'Oise
Ville de La Frette-sur-Seine



Extrait du registre des décisions du Maire

OBJET : DEMATIS - Renouvellement du contrat E- STOCKAGE SECURISE

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122.22,
Vu la délibération n° 2020-22 du 23 mai 2020, donnant délégation au Maire pour prendre toutes décisions dans les matières prévues à l'article visé ci-dessus,
Considérant que la prestation proposée par la société DEMATIS dont le siège social est situé 10, boulevard de Grenelle à 75738 PARIS, pour un abonnement au coffre-fort électronique sécurisé E-STOCKAGE-SECURISE.COM de 3 GO, donne pleinement satisfaction,

DECIDE

DE RECONDUIRE le contrat d'abonnement au coffre-fort électronique sécurisé E-STOCKAGE-SECURISE.COM de 3 GO, avec la société DEMATIS dont le siège social est situé 10, boulevard de Grenelle à 75738 PARIS, pour, pour une durée de 1 an à partir du 3 janvier 2023. Le montant annuel de l'abonnement est de 150 € HT / AN / GO soit 450 € HT.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à La Frette-sur-Seine, le 14 mars 2023.

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val Parisis,



Philippe AUDEBERT

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20230314-d-2023-16-AU
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

